

LE FONDS DE DOTATION

SAINTE-ANNE BREST

Le Fonds de Dotation Sainte-Anne Brest a été créé fin 2009. Ses statuts ont été déposés en Préfecture du Finistère en novembre 2009 et fait l'objet d'une parution au Journal Officiel le 12 décembre 2009.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les particuliers et toutes les entreprises qui le souhaitent

COMMENT PARTICIPER ?

Dès aujourd'hui et avant le 31 décembre de l'année civile, vous pouvez faire un don en complétant le coupon ci-dessous.

QUEL AVANTAGE FISCAL ?

Vos dons sont tous utilisés en intégralité pour nos actions. Vous pouvez bénéficier d'allègements sur votre fiscalité dans certains cas précis. Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur votre fiscalité égale à 66 % des versements effectués dans la limite de 20 % de votre revenu imposable pour un particulier ou de 60 % des dons effectués dans la limite de 5% du chiffre d'affaires pour une entreprise.

Entreprise

Vous faites un don de 100 €
Votre réduction est de 60 €
Le coût réel est de 40 €

Particulier

Vous faites un don de 100 €
Votre réduction est de 66 €
Le coût réel est de 34 €

POURQUOI PARTICIPER ?

Pour aider le collège-lycée Sainte-Anne à accueillir chaque élève dans les meilleures conditions. Le groupe scolaire Sainte-Anne est un établissement d'enseignement général, la région lui apporte moins de subvention qu'aux lycées professionnels et technologiques (10 % des investissements contre 60 % pour les autres). Par ailleurs, l'établissement n'est pas habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

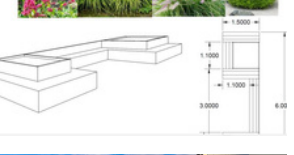
Les fonds aideront au financement :

- des investissements à finalité pédagogique et au soutien des actions éducatives
- contribueront au financement d'infrastructures, de matériels pédagogiques et de tout investissement contribuant à l'intérêt général éducatif
- participeront au financement des projets pédagogiques initiés par des professeurs et au financement d'actions initiées par l'association des élèves
- Amélioration du cadre de vie
- Interviendront ponctuellement pour le financement d'aides individuelles



Les fonds récoltés l'année dernière ont permis à l'établissement de financer plusieurs projets comme :

- un vélo de recharge de téléphone portable
- aménagement paysagé dans la cour haute du collège



Les fonds récoltés cette année permettront à l'établissement de financer les travaux de la 2ème cour du collège.

OUI je fais un don de : €
Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner à l'adresse ci-dessous, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du « **Fonds de dotation Sainte-Anne de Brest** ». Un reçu fiscal vous sera expédié à votre adresse.

M. Mme Entreprise

Nom ou Raison social :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Email :

FOND DE DOTATION SAINTE-ANNE BREST
20 rue Lamotte Piquet - 29200 BREST
02 98 44 76 82

